

## Législatives 2018

### Après les missions d'observation, les chefs d'Etat entièrement satisfaits

Quelques heures seulement après la tenue des élections législatives au Togo, les missions d'observation accréditées se sont immédiatement prononcées. Ce qui n'est pas surprenant puisque des mesures idoines ont été prises...



PAGE 11

## POLITIQUE



### Situation politique post électorale

## A quoi serviront d'autres marches du PNP et de sa Coalition?

Les élections législatives du 20 décembre dernier sifflent normalement la fin de la crise politique créée par le Parti national panafricain (PNP), il y a maintenant plus de deux ans. En boycottant le processus électoral...

PAGE 3

## ECONOMIE



### Finance

## Le PND sera soutenu par Afreximbank à hauteur de 200 millions de dollars

La banque africaine d'import-export Afreximbank accompagne le Togo dans la mise en œuvre de son Plan national de développement (PND 2018-2022)...

PAGE 5

### Restitution des biens culturels à l'Afrique

## La Cedeao lance un appel aux pays détenteurs des biens culturels

PAGE 9



## Résultats provisoires des Législatives 2018

# Une forte entrée des indépendants au Parlement avec 18 sièges

## ► Unir 59 sièges, UFC 6, MPDD 3, Net 3

Les législatives du 20 décembre dernier débouchent sur une Assemblée Nationale fortement renouvelée, ainsi que le montrent les résultats provisoires proclamés hier par le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (Ceni). Coup de surprise: on note une forte entrée au parlement des candidats indépendants qui gagnent 18 sièges. Ils iront ainsi redorer le blason du parlement togolais, aux côtés d'autres...

PAGE 2

## EDITO

### Une lutte engagée, mais jamais démarrée

L'élection législative du 20 décembre dernier a enfin eu lieu. C'est désormais un fait historique ! Ce qu'il importe de retenir aujourd'hui, c'est que le processus électoral est allé jusqu'à son terme, contre vents et marées, contre boycott, menaces de toutes sortes. Refuser de reconnaître ce fait de l'histoire au lendemain de la tenue de ces élections, c'est pratiquement autrement la politique de l'autruche que certains esprits reprochent de pratiquer face à...

PAGE 3





## Résultats provisoires des Législatives 2018

# Une forte entrée des indépendants au Parlement avec 18 sièges

## ► Unir 59 sièges, UFC 6, MPDD 3, Net 3

Les législatives du 20 décembre dernier débouchent sur une Assemblée Nationale fortement renouvelée, ainsi que le montrent les résultats provisoires proclamés hier par le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (Ceni). Coup de surprise: on note une forte entrée au parlement des candidats indépendants qui gagnent 18 sièges. Ils iront ainsi redorer le blason du parlement togolais, aux côtés d'autres grandes gueules politiques comme un certain Abass Kaboua du MRC qui gagne un siège et un certain Isaac Tchiakpé, de l'UFC. Parti qui devient la première force de l'opposition parlementaire avec 6 sièges gagnés. Avec ce parti et tous les autres qui font leur entrée à l'Assemblée nationale, les joutes, les échanges et débats promettent d'être vifs et percutants à l'avenir. Une des choses qui manquaient vraiment au Parlement. Nous y reviendrons.



**COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE INDEPENDANTE  
(CENI)**

Tél. (00228) 22 53 61 00/02

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
Travail - Liberté - Patrie

### PROCLAMATION DES RESULTATS PROVISOIRES DES ELECTIONS LEGISLATIVES 2018

Prof. Kodjona KADANGA, Président de la CENI  
Lomé, 23 décembre 2018

#### Mesdames et Messieurs, en vos divers titres,

Au moment de proclamer les résultats provisoires des élections législatives du 20 décembre 2018,

Je voudrais réitérer nos remerciements :

- au Gouvernement, pour les sacrifices consentis depuis des mois tant aux plans national, régional qu'international ;
- à la CEDEAO à travers son implication dans ce processus électoral notamment le pool des Experts et des Auditeurs du fichier électoral ;
- aux partis politiques et aux candidats indépendants qui ont pris part au scrutin du 20 décembre 2018 pour leur faire Play ;
- aux observateurs nationaux et internationaux ;
- aux professionnels des médias ;
- Et à toutes les autres parties prenantes à ce processus.

Conformément au décret en date du 08 novembre 2018 portant convocation du corps électoral, les citoyens togolais en âge de voter ont accompli le 20 décembre 2018 leur devoir civique.

Pour rappel :

- le fichier électoral définitif comporte 3.155.837
- 8.498 bureaux de vote
- 91 sièges sont pourvus
- Mode de scrutin : scrutin de liste bloquée à la représentation proportionnelle. (Art 201 CE).
- Nombre de listes : 130 dont 105 des partis politiques et 25 listes d'indépendants. - Nombre de candidats : 850

Globalement les résultats provisoires après compilation des données des 30 circonscriptions électorales se présentent comme suit :

- Taux de participation : 59.25 %
- Nombre d'inscrits: 3.155.837
- Nombre de votants: 1.869.717
- Suffrage exprimés: 1.751.110
- Bulletins nuls : 118.607

De ces résultats provisoires, le nombre de siège par liste de candidat est reparti comme suit :

Au titre des partis politiques :

- NET : Nouvel Engagement Togolais: 3 Sièges
- UFC : Union des Forces de Changement: 6 Sièges
- UNIR : Union Pour la République: 59 Sièges
- MPDD : Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement = 3 sièges
- PDP : Parti Démocratique Panafricain = 1 siège
- MRC : Mouvement des Républicains Centristes = 1 siège

#### Au titre des Indépendants :

- BATIR : 02 Sièges
- AVE EN MARCHE : 01 Sièges
- DUANENYO : 02 Sièges
- ALOLEDU-VO : 02 Sièges
- HYSOPE : 02 Sièges

Suite à la page 3



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

**EDITO**

...toutes les situations. D'ailleurs, pour chercher encore des poux sur des crânes rasés au lendemain de la tenue de ces législatives, les mêmes esprits n'ont pas trouvé mieux à reprocher à l'Etat togolais, d'avoir triomphé sans gloire en relevant le pari de ces législatives. Faisant allusion à un certain taux de participation... Il faut le dire, le fait pour ces derniers de s'appuyer aujourd'hui sur l'adage : «Vaincre sans périls, on triomphe sans gloire », n'est que la formule de consolation tout trouvée, après avoir juré d'empêcher par tous les moyens la tenue de ces élections. D'où l'utilisation de l'adage mérite d'être relativisée.

Car, l'important ici c'est la victoire, c'est le triomphe, non la gloire ! Puisque leur propre gloire aurait été l'annulation ou le report de ces élections. Il faut le dire et le répéter, le taux de participation ne vaut juridiquement parlant que si la loi prévoit un seuil de validité ou de légitimité en dessous duquel le scrutin est nul. Or il n'en est rien ! Les candidats qui auront recueilli la majorité requise seront élus députés de la République togolaise. Et ils seront tels aux yeux de la loi électorale. Ils voteront des lois qui nous obligeront tous, votants comme « boycotteurs ». C'est pour cela que le boycott, dans un contexte comme le nôtre, n'est pas une stratégie gagnante, bien

au contraire. Il ouvre la voie toute grande à l'adversaire. Ce fut la même stratégie des perdants dont l'opposition s'était servie en 1999/2000 lors des législatives boycottées pour donner une assemblée monocolore au parti le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) qui s'en était servi pour réviser la Constitution de 1992 qu'on réclame aujourd'hui. Si en ces temps, les opposants pouvaient prétendre ignorer les conséquences dommageables de leur politique, depuis cette expérience ils ont été instruits par les résultats funestes de leurs actes. Le pire de tout ça, c'est qu'il y a parmi eux d'éminents juristes et historiens ! Alors ne prenons plus le mensonge pour la vérité. Ce n'est pas tout, hélas !

Les leaders de la coalition des 14 ont promis, en plus du boycott, d'empêcher purement et simplement la tenue du scrutin. C'est tristement irresponsable de la part des leaders qui promettent au peuple des actions qu'ils ne peuvent pas accomplir. Parce qu'ils n'ont pas les moyens appropriés aux actions promises : ceux de la violence dissuasive qui ferait reculer l'adversaire. On nous dit désormais que la lutte contre les institutions illégitimes vient de commencer. Cette lutte avait été déjà engagée en 2002, à la veille de la révision constitutionnelle par la même opposition regroupée dans une énième coalition. Cela fait donc plus de quinze 15 ans que la lutte contre les institutions illégitimes est engagée sans

jamais démarrer ! Qui ne voit pas qu'il y a là un sérieux problème avec les politiciens togolais ? Ils dédaignent les moyens efficaces à la portée du peuple, celui des urnes, pour courir après les moyens inaccessibles aux citoyens : ceux de la violence, la seule à même de désarmer l'adversaire. En attendant que ses leaders, vieux et jeunes, lui servent enfin des stratégies innovantes et les moyens appropriés, le peuple togolais traumatisé par les échecs à répétition, enterre ses morts, sèche ses larmes, pansent ses plaies physiques et psychologiques ! Les chants des sirènes se sont momentanément tus !

**Dieudonné Korolakina**

## Scrutin du 20 décembre dernier Le taux de participation constitue une victoire pour le gouvernement

**La grande inconnue des élections qui se sont tenues au Togo jeudi dernier, était le taux de participation. Mais nous n'avons pas tardé à le connaître. Au lendemain de ces législatives, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) par la voix de son président, le professeur Kodjona Kadanga, a livré le taux de participation qui est de 59,96%. Un taux de participation, qui conforte le gouvernement dans sa détermination à avoir maintenu l'organisation de ces élections contre vents et marées. Cela aura prouvé qu'au-delà des apparences, les Togolais préfèrent en majorité les urnes pour trancher les différents politiques.**

Le taux de participation était déjà longtemps l'un des enjeux de ce scrutin. Même si la Coalition des 14 avait promis d'empêcher les élections par tous les moyens, elle savait que ce serait difficile. Alors elle devrait juste espérer que les Togolais boycottent suffisamment les élections comme elle et ses soutiens le leur ont demandé à la veille du scrutin, afin de brandir les

chiffres partout. D'ailleurs, les plus viles bassesses ont été utilisées, notamment en menaçant de mort quiconque irait voter. Malgré tout cela, beaucoup de citoyens sont allés remplir leur devoir civique. Cette attitude a visiblement même révolté certains qui ont décidé de braver ces gens qui se croient détenteurs du titre foncier du Togo et de surcroît du droit de vie et de mort sur

leurs compatriotes. Ils n'ont donc pas hésité à sortir de chez eux, même s'il y avait, il faut le reconnaître une certaine hésitation. Beaucoup de Togolais n'ont toutefois pas été courageux, surtout dans la ville de Lomé où on enregistre le plus bas taux de participation (21%). A ce groupe de personnes, on pourrait ajouter celui des inconditionnels de la Coalition des 14 qui

respecteront les injonctions de leur leader quoi qu'il advienne. La Coalition n'a donc pas tardé dès la soirée du vote à annoncer un faible taux de participation. On se rappelle qu'elle prétendait que le taux de participation ne pouvait pas dépasser les 5%. On se demandait sur quoi pouvait-elle se baser vu qu'elle ne dispose d'aucun élément, étant en dehors du processus depuis

le début. Il a fallu que la Ceni dès le lendemain par voie de presse vienne mettre fin au suspense. Son annonce vient mettre fin au débat en cours au sein de la population, sur les médias et les réseaux sociaux concernant le taux de participation. Le taux de participation publié par la Ceni constitue un désaveu cinglant pour les opposants au processus. N'oublions pas aussi que la Ceni est assistée par des experts de la Cedeao. Ces chiffres sont donc à prendre très au sérieux. A présent nous attendons le reste des résultats provisoires et leur confirmation ou non par la Cour constitutionnelle.

**Edem Dadzie**

## Situation politique post législatives A quoi serviront d'autres marches du PNP et de sa Coalition?

**Les élections législatives du 20 décembre dernier sifflent normalement la fin de la crise politique créée par le Parti national panafricain (PNP), il y a maintenant plus de deux ans. En boycottant le processus électoral organisé sous la supervision de la Cedeao, le PNP et les autres partis de la Coalition des 14 ont peut-être laissé passer leur chance d'avoir un regard dans le processus de mise en œuvre des réformes que la prochaine Assemblée nationale va bientôt voter.**

C'est fini, le vin est tiré et il faut le boire, comme on le dit

souvent. L'on ne devrait normalement plus entendre parler de marche ou d'une

quelconque manifestation politique visant à réclamer des réformes après la



**Ouro Djikpa Tchatikpi**

proclamation dans les prochains jours des résultats des élections législatives.

Mais, le PNP ne compte...

**Suite à la page 11**

**Suite de la page 2**

CRAD : Cercle de Réflexion et d'Action pour le Développement = 03 sièges  
 Pour construire : = 02 sièges  
 Nouvelle vision : = 01 siège  
 LIR : Liste des Indépendants pour la République : = 02 sièges  
 Conscience patriotique : = 01 siège  
 Ces résultats provisoires vont être transmis à la Cour constitutionnelle suivant l'article 103 du code électoral, seule habilitée à donner les résultats définitifs.

Je vous remercie

## Madagascar / 2ème tour

# Andry Rajoelina assuré de remporter le scrutin

**Nouvelle étape dans les décomptes du second tour de la présidentielle au Madagascar : Andry Rajoelina toujours en tête après le dépouillement de plus de 3 millions de bulletins pour un taux de participation estimé à moins de 5 millions de votants.**

L'écart se creuse de plus en plus entre les deux ex-présidents. Le dernier décompte publié samedi dans la matinée par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) après le dépouillement de plus de 3 millions de bulletins pour un taux de participation estimé à moins de 5 millions de votants crédite Andry Rajoelina de 55,11%. Marc Ravalomanana recueillait, lui, 44,8% des suffrages,

selon ces chiffres portant sur 60% des bureaux de vote du pays.

La publication officielle des résultats est prévue pour début janvier. Ce jeudi, les deux candidats se disaient confiants en leur victoire. En revanche, tous deux dénoncent des fraudes. Selon Marc Ravalomanana, de « fausses cartes d'identité et de fausses cartes d'électeurs » ont circulé avant et pendant le scrutin.

Andry Rajoelina, lui, affirme avoir observé des actes de corruption et tentatives de détournement des voix, le jour du vote.

Des accusations qui ne sont pas forcément partagées par les observateurs. La mission de l'Union européenne a tenu une conférence de presse. Et pour elle, il y a certes eu de petites irrégularités, mais rien qui puisse compromettre le scrutin. Pour Cristian Preda, le chef de cette mission, ce second tour a été transparent. Il s'est déroulé dans le calme, a été mieux préparé que le premier tour. Il reconnaît qu'il y a eu quelques problèmes, des bulletins manquants, des bureaux ayant ouvert en retard, mais que ces incidents sont marginaux.



**Andry Rajoelina**

Le chef de la mission des observateurs de l'Union européenne (UE) a battu froid leurs affirmations en assurant vendredi n'avoir pas constaté d'irrégularités significatives. Même son de cloche du côté des observateurs de l'Union

africaine qui, par la voix de son haut représentant Ramtane Lamamra, a félicité le « gouvernement malgache et la Ceni pour les efforts supplémentaires d'amélioration du processus électoral ».

**T.M.**

## Burundi

# Bujumbura cède son titre de capitale du pays à Gitega

**Avant même que ne prenne fin le Conseil des ministres qui se tenait dans la capitale Bujumbura, les réseaux sociaux étaient déjà au parfum de la décision historique prise par le président burundais : Gitega est désormais la capitale politique du Burundi.**

Cette décision issue du Conseil des ministres du 21 décembre 2018 dernier a surpris tout le monde. C'est le porte-parole du président Nkurunziza, Jean-Claude Karerwa, qui a tweeté l'information avant même la fin du Conseil des ministres : «Le gouvernement du Burundi vient d'adopter un projet historique fixant la capitale politique à Gitega et la capitale économique à Bujumbura ».

Gitega est restée une

petite ville de l'intérieur du pays de quelque 30 000 habitants. Elle ne compte pratiquement pas d'industries, très peu d'hôtels, de restaurants ou de maisons à louer. Autre défi : le déménagement immédiat de cinq ministères, de leurs matériels de bureau et de tous leurs fonctionnaires n'a pas été préparé jusqu'ici.

Cette décision vient répondre à une promesse de 2007 de Pierre Nkurunziza. A l'époque, il

avait justifié ce choix par la position centrale de la ville de Gitega. Sauf que pratiquement rien n'a été fait depuis onze ans pour préparer la deuxième ville du pays à devenir la capitale politique du pays.

Dès l'année prochaine, les Conseils des ministres se tiendront désormais dans cette ville du centre du pays. Le porte-parole annonce également, toujours à partir du 1er janvier 2019, le déménagement



**Un site de Gitega**

de cinq ministères de Bujumbura à Gitega, où ils vont retrouver le Sénat

qui vient d'y aménager il y a quelques jours.

**T.M.**

## Zimbabwe / Mandat d'arrêt contre Grace Mugabe

# Harare refuse d'extrader Grace Mugabe

**Alors que les spéculations étaient nombreuses depuis l'annonce d'un mandat d'arrêt par le tribunal de Randburg, contre l'ex-Première dame du Zimbabwe, le 13 décembre, pour coups et blessures graves, les autorités du Zimbabwe ont annoncé vendredi que Grace Mugabe ne serait pas extradée.**

L'ancienne Première dame du Zimbabwe, âgée de 53 ans, est accusée d'avoir frappé la mannequin sud-africain Gabriella Engels à l'aide d'une rallonge électrique dans un hôtel de luxe du quartier des affaires de Sandton. Elle s'y trouvait avec ses deux fils Robert Jr et Chatunga, à la réputation de noceurs, tandis que le président Mugabe s'était rendu à un sommet

régional.

Au moment des faits, Robert Mugabe était toujours au pouvoir. Le gouvernement sud-africain avait alors accordé l'immunité diplomatique à son épouse, lui permettant de quitter le pays pour regagner Harare. Un argument qu'utilisent aujourd'hui les autorités zimbabwéennes. Energy Mutodi, le vice-ministre de l'Information, a ainsi déclaré à l'AFP que

« l'incident s'est produit alors qu'elle bénéficiait de l'immunité diplomatique. Ils ne peuvent pas revenir dessus et la poursuivre maintenant. Nous n'apporterons pas notre soutien à son extradition ». « Cela ne nous amuse pas de la voir harcelée ou maltraitée », a poursuivi le ministre.

L'affaire Gabriella Engels qui avait entaché l'image



**Grace Mugabe**

controversée de Grace Mugabe n'est pas la première. Régulièrement épinglée pour son goût pour les vêtements de luxe, les voyages et son implication supposée dans des scandales de corruption, l'ex-première

dame avait déjà bénéficié d'une immunité en 2009 à Hong Kong. Elle était accusée d'avoir frappé un photographe britannique qui l'avait prise en photo dans un hôtel de luxe.

**Avec Jeuneafrique.com**

**BRVM Fintech innovation challenge****Le Togolais William Tété Amouh parmi les quatre lauréats**

Les lauréats du concours Fintech innovation challenge de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) sont connus depuis le vendredi 21 décembre dernier. Il s'agit des Ivoiriens Eli Macaire Zokou et Cédric Arthur Yao, du Togolais William Tété Amouh et du Béninois Brian Ifoi Idoussou. Ils bénéficieront d'un appui de la BRVM et ses partenaires pour la réalisation de leurs projets.

36 candidatures ont été enregistrées dans le cadre du concours BRVM Fintech innovation challenge. Ce concours est ouvert aux jeunes de 18 à 40 ans porteurs de projets innovants ou aux startups de l'Union économique et monétaire ouest africain (Uemoa). Le concours vise à identifier les projets innovants pouvant contribuer à relever les défis-métiers des services financiers dans la sous-région.

A l'issue du dépouillement et de l'examen des

dossiers, le jury composé de spécialistes a retenu 4 lauréats venus du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Bénin. Ainsi, le projet Paychad du Togolais William Tété Amouh a séduit le jury. Les autres lauréats sont les Ivoiriens Eli Macaire Zokou avec son projet Tibank, Cédric Arthur Yao avec Fetish et le Béninois Brian Ifoi Idoussou avec son projet Richbourse.

Ces lauréats bénéficieront d'un accompagnement de la BRVM et de ses partenaires Nsia Banque,

Hudson & Cie, CGF Bourse et Atlantique Finance pendant 12 mois. Cet appui leur permettra de mettre en œuvre leurs différents projets.

Au cours de la cérémonie de remise de prix, le directeur général de la BRVM, Dr Edoh Kossi Amenouveve a lancé un appel aux acteurs du secteur financier à « accompagner activement le développement d'un environnement Fintech dans la zone Uemoa afin de créer un écosystème



Dr Edoh Kossi Amenouveve et les lauréats

financier plus compétitif et plus inclusif pour les consommateurs, mais surtout plus à même d'impulser un développement durable des pays de l'Union ».

**Félix Tagba**

**Finance****Le PND sera soutenu par Afreximbank à hauteur de 200 millions de dollars**

La banque africaine d'import-export Afreximbank accompagne le Togo dans la mise en œuvre de son Plan national de développement (PND 2018-2022). L'institution va octroyer un financement de 200 millions de dollars pour la réalisation du PND. Une cérémonie d'échange de documents a eu lieu le 13 décembre dernier, à l'occasion de la Foire du commerce intra-africain tenue au Caire en Egypte entre les responsables de l'institution et des représentants du gouvernement togolais.



Echange de documents entre Patrick Daté Tèvi-Bénissan et Ibrahima Sagna

L'échange officiel de documents s'est fait entre le directeur conseil et marché des capitaux d'Afreximbank Ibrahima Sagna et le secrétaire général de la présidence de la République togolaise, Patrick Daté Tèvi-Bénissan. Cet accord fait suite à un mémorandum d'entente signé le 8 novembre dernier entre Afreximbank et le gouvernement togolais.

Avec ce financement, Afreximbank accompagne le Togo à travers la mise en œuvre de sa politique d'industrialisation. L'accord prévoit la réalisation des études de faisabilité et de recherches de financement pour les projets industriels du Togo. L'institution veut également être un partenaire technique et financier du Togo pour la conception, la construction,

l'aménagement et l'exploitation de zones industrielles du pays.

Ce financement marque l'aboutissement d'un processus d'échanges et de négociations entre cette Banque et l'Etat togolais.

Pour le financement de son Plan national de développement, le Togo compte principalement sur le secteur privé. Les autorités togolaises envisagent un financement de 65% de ce secteur.

Le PND est composé de trois axes essentiels à savoir : la mise en place d'un hub logistique d'excellence et le développement d'un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Le troisième axe envisage la consolidation du développement social et le renforcement des mécanismes d'inclusion.

**F.T.**

**Electrification rurale****Le Togo bénéficiera d'un financement de 13 millions de dollars de la BIDC**

La Banque d'investissement et de développement de la Cédéao (BIDC) va accorder un financement pour le projet d'électrification rurale du Togo. La BIDC a accepté de débloquer la somme de 13 millions de dollars pour ce projet. La décision a été prise lors de la 60ème réunion du Conseil d'administration de cette banque.



Le siège de la BIDC à Lomé

Le projet d'électrification rurale a été soumis par le Togo. La BIDC n'a pas donné des détails sur ce nouveau financement. Lors de sa 59ème réunion du Conseil d'administration tenue à Lomé le 25 octobre dernier, le président de la BIDC, Bashir Mamman Ifo, avait évoqué qu'un projet de développement rural, à savoir l'électrification de communautés rurales au Togo était en étude par son institution. Il s'agirait donc de ce projet.

Le gouvernement togolais s'est engagé à fournir de l'électricité aux communautés rurales. Ainsi, il a entrepris plusieurs projets dont le projet d'électrification rurale. Les phases 3 et 4 de ce projet ont été lancées

en novembre dernier dans certaines localités. Ce projet prévoit la fourniture de l'électricité à plus de 300 localités rurales.

Au cours de cette 60ème réunion du Conseil d'administration, la BIDC a également fait le bilan de l'année 2018. Il ressort que 12 des 13 projets approuvés par la Banque ont été exécutés avec succès. Les projets ont été exécutés dans les secteurs comme la santé, l'eau et la télécommunication. L'institution envisage de diversifier son actionnariat et mobiliser plus de ressources pour étendre son action dans l'espace sous régional ouest-africain en 2019.

**Félix Tagba**

Source: **Togofirst.com**

## Agriculture togolaise

# L'élevage et les productions animales au cœur des avancées

**L'agriculture togolaise est essentiellement caractérisée par la coexistence d'un système de production vivrière traditionnel et de subsistance, juxtaposé à un système de cultures d'exportation, introduites depuis la période coloniale. Au regard des performances et des défis à relever, le gouvernement togolais, dans sa politique de développement agricole, a mis l'accent sur l'amélioration des techniques culturales, l'introduction de nouvelles technologies visant l'intensification agricole et, au-delà, la diversification des cultures. Cette disposition a ainsi permis, ces dernières années, à la population togolaise majoritairement rurale (paysanne), non seulement de couvrir ses besoins alimentaires par sa propre production, mais aussi de dégager des excédents exportables, sources de revenus. Quand on parle d'agriculture, on devrait y intégrer l'élevage, qui, au Togo, n'est pas marginalisée.**

## Hommes et femmes actifs dans les productions animales



Un troupeau de boeufs

**A**u Togo, le secteur de l'élevage se caractérise d'une part, par l'élevage des espèces à cycle court (petits ruminants, porcins, volailles) et, d'autre part, par les espèces à cycle long qui regroupent les bovins, équins et asins. Il est apparu, dans la panoplie des espèces élevées des animaux sauvages qui, au fil des années, a gagné de l'intérêt. Ces espèces sont regroupées parmi les élevages spéciaux et s'identifient par les aulacodes, les escargots, les serpents, etc. En dehors de

la production végétale et des activités dérivées et connexes (transformation, vente des produits agricoles), l'élevage des espèces à cycle court (volailles, porcins, ovins et caprins), occupe les femmes et leur procure des revenus additionnels. Presqu'un responsable d'élevage sur deux est une femme. Ce rapport varie d'une région à l'autre. Il est de 55,2% dans la Maritime ; 47,5% dans les Plateaux ; 71,2% dans la Centrale ; 43,0% dans la Kara et 31,2% dans les Savanes. Tout le monde reconnaît que le Togo

n'est pas un pays d'élevage, en considérant la taille par ménage (quelques poulets ; une à deux têtes d'ovins/caprins), et le système et le mode d'élevage. Le système d'élevage le plus couramment rencontré, garde encore un caractère extensif: 95,5% des éleveurs du pays pratiquent ce système d'élevage, malgré tous les problèmes que cela engendre. Ce système d'élevage est fortement représenté dans la région des savanes (93,8%), suivie de celles des plateaux (96,3%) et Kara (96,2%). Les deux autres régions (Maritime et Centrale) ne s'éloignent pas trop des deux précédentes, avec des fréquences relatives de 95,1%

et 98,6%. A contrario, 72% des éleveurs n'apportent aucun soin à leurs animaux. 17% pratiquent la vaccination et seulement 6% déparasitent leurs bêtes. Bien que les poulaillers traditionnels améliorés commencent à faire leur apparition dans le secteur (4% à peine), l'habitat des animaux ne constitue pas une grande préoccupation des éleveurs, car le cheptel domestique n'est composé que de quelques têtes. Ce sont les matériaux précaires qui rentrent dans la construction de l'habitat des animaux. Environ 46% des éleveurs ont construit des enclos de fortune pour leurs animaux tandis que 41% n'ont prévu aucun abri.

## Principales catégories d'animaux élevés

**L**es volailles: parmi les espèces élevées, la volaille est la plus répandue en milieu rural au Togo. Plus de 90% des ménages possèdent des poulets dans leur basse-cour. Les résultats du 4e RNA montrent que la volaille se compose essentiellement de poulets, pintades, canards/oies, dindons et pigeons. Malgré son rythme de croissance élevé (un peu plus de 4% par an), le pays ne parvient pas encore, avec ses 16 096 500 têtes de volaille (non compris l'effectif des poulets élevés en batterie), à couvrir les besoins de sa population.

La région des Plateaux arrive en tête avec plus de 32% des ovins recensés, suivie de celle des Savanes avec 28% par rapport à l'ensemble. L'élevage d'ovins est faiblement représenté dans la région Maritime (5%).

Bovins ou élevage à cycle long: quant à l'élevage des espèces à cycle long, le système d'élevage rencontré est la prédominance du système extensif pour les bovins. En 2012, le cheptel de bovins comptabilise 428 772 têtes. Il se concentre principalement dans les régions des Savanes (208 079 têtes) et de la Kara (93 752 têtes). Par rapport aux ménages faisant de l'élevage bovin dans le pays, la région des Savanes se distingue des autres avec 34 962 ménages, représentant 76% de l'ensemble des ménages éleveurs de bovins. Porcins: la pratique de l'élevage porcin concerne l'ensemble du territoire national. L'effectif de cette espèce est estimé à 949 132 têtes, soit 17 têtes au km<sup>2</sup>. Les régions des Savanes et des Plateaux regroupent 59% de l'effectif total, dont 58% sont concentrés dans les Savanes ; les régions de la Kara et Maritime

Ovins/Caprins (ou petits ruminants): la densité d'ovins/caprins au km<sup>2</sup> est de 66 têtes, tandis que les bovins sont faiblement représentés au km<sup>2</sup>, à peine 8 têtes. Dans les ménages agricoles, l'élevage des caprins, ovins et porcins se pratique plus dans les régions des Plateaux et des Savanes que dans les autres régions. Globalement, la région des Savanes s'affiche comme la région véritablement spécialisée dans l'élevage de bovins et de porcins (48,5% de l'effectif total de bovins et 33,2% de porcins).

n'en comptent que 16 et 14% respectivement. La proportion (52,9%) des truies n'est que légèrement supérieure à celle des verrats (47,1%).

**Elevages spéciaux:** les élevages spéciaux concernent principalement les élevages de lapins, d'aulacodes et de cobayes. Les lapins sont les plus répandus, surtout dans la région des Plateaux qui détient à elle seule 64% des effectifs recensés, suivi de la région de la kara avec 30% des effectifs. Il faut reconnaître que ces élevages se pratiquent de plus en plus dans les centres urbains et les périphéries urbaines

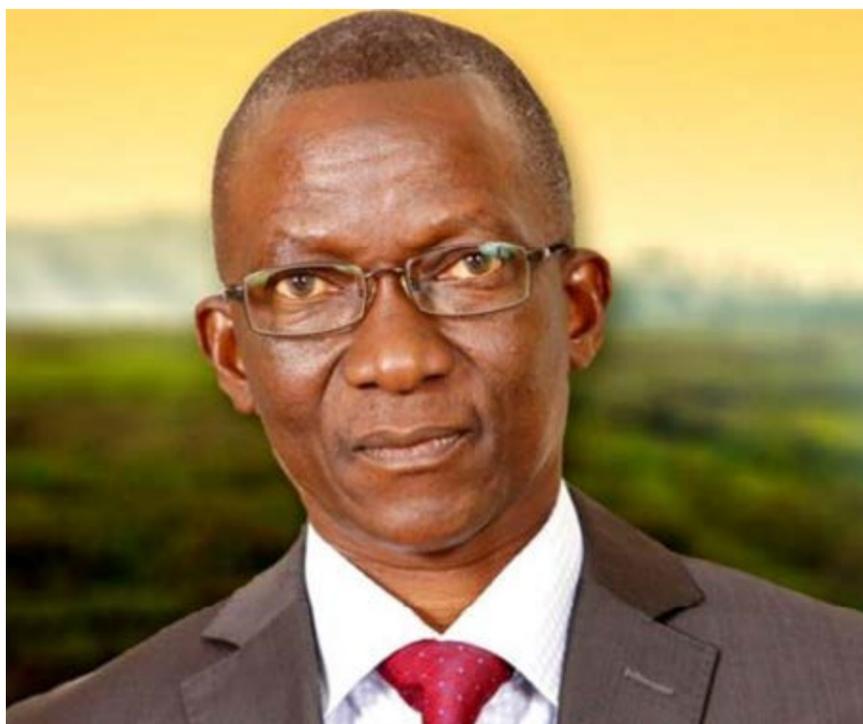
qui concentrent des effectifs importants. D'autres types d'élevage ont été dénombrés, notamment l'héliciculture (élevage des escargots), les serpents, les chiens et l'apiculture. Leur importance varie d'une région à l'autre. L'élevage des escargots est concentré dans les régions Centrale (72% des effectifs recensés) et de la Kara (28% des effectifs). L'apiculture se pratique dans toutes les régions. La région Centrale détient le leadership avec 57% de la production, suivie de la Kara (20%) et de la région des Savanes (14%).

des femmes dans ces tranches d'âge est visible à l'exception, toutefois, de la tranche 15-19 ans dans laquelle la proportion des femmes actives agricoles est de 44% contre 56% pour les hommes à cause probablement de l'exode rural des filles à des fins professionnelles.

Concernant les tranches 20-54 ans et 55-69 ans, les femmes représentent 53,1% et 51,7% respectivement.

**Chiffres et statistiques extrait du rapport du 4ème recensement national de l'agriculture.**

## 51% de la population active agricole est féminine



Ouro-Koura Agadazi, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage

Pour la présente analyse, la population agricole active potentielle est celle dont l'âge est compris entre 15 et 69 ans révolus. Elle frôle les 1 564 900 actifs agricoles. Son influence sur la croissance de la production est déterminante dans un contexte où le capital mécanique fait un peu défaut. Toutefois, une union du peu d'investissements et du travail attendu de cette population active ainsi qu'une progression de la science et de la productivité, résultant du niveau d'instruction de cette main-d'œuvre agricole, permettront d'augmenter la production. Les progrès de productivité se manifestent quand même, aussi infime soient-ils. La production agricole obtenue par les personnes âgées de plus de 70 ans, pratiquant les activités agropastorales, est considérée comme marginale. Il faut reconnaître que l'exploitant agricole togolais reste actif

aussi longtemps que sa force physique le lui permet. Il faut également reconnaître que le chômage frictionnel est presque inexistant en milieu rural contrairement au milieu urbain, dans la mesure où la presque totalité des actifs ruraux trouve à s'occuper. Les caractéristiques de cette population active sont presque identiques à celles de la population agricole. Cependant, il conviendrait de mettre en évidence quelques indicateurs intéressants. Dans la population active agricole, on compte 47,1% d'hommes pour 52,9% de femmes. Les actifs, tous sexes confondus, âgés de 15 à 19 ans, représentent 19,2% de la population active agricole totale ; ceux de 20 à 54 ans qui constituent la force de travail indispensable à la production, atteignent 66,9% ; ceux de la tranche 55 à 69 ans : 9,2% et les actifs âgés de plus de 70 ans, 4,7%. La prédominance

## Les défis de l'agriculture au Togo

Depuis quelques années, le secteur agricole au Togo bénéficie d'énormes investissements de la part de l'Etat et des partenaires au développement, surtout en milieu rural. Pour ce faire, plus de 600 milliards de francs CFA ont été prévus pour le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire. Ainsi donc, l'agriculture togolaise sur les cinq dernières années a enregistré des excédents alimentaires, selon les autorités en charge du secteur. En dépit de toutes ces avancées, l'agriculture togolaise doit toujours consentir des efforts pour son plein développement. La palette des actions nécessaires pour un réel essor du secteur de l'agriculture au Togo est vaste. Tous les programmes reposent en premier lieu sur la recherche agronomique. Le fer de lance, dans cette affaire, c'est l'Institut togolais de recherche agronomique, ou Itra. L'objectif principal de l'Itra est de contribuer à réduire la pauvreté et à assurer

la sécurité alimentaire durable aux populations rurales par l'accroissement des revenus et l'amélioration de la productivité agricole. A ce titre, le mandat de l'Itra est de mener des études jugées nécessaires, de développer, améliorer et valoriser les technologies agricoles et alimentaires modernes et paysannes adaptées, de mettre à la disposition des utilisateurs les résultats de la recherche.

Concernant le secteur des cultures d'exportation, avec le cas spécifique du café cacao, parmi les ambitions du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire, le Togo, qui est producteur moyen dans ce domaine, compte porter sa production annuelle à 30.000 tonnes de café et 25.000 tonnes de cacao. Il se trouve que les rendements actuels à l'hectare oscillent entre 250 kg à 700 kg pour le café et 300 kg à 600 kg pour le cacao. Or, le potentiel agricole existe, et la production togolaise est de qualité.

**Source: Rfi**

## Vers un projet Coton 4+ au Togo

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Ouro-Koura Agadazi, a lancé à Lomé, le lundi 06 août 2018, les activités de la troisième rencontre du projet Coton 4+ Togo. L'objectif de ce projet est d'accroître la qualité et la quantité de production de coton, à travers des échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays pilotes que sont le Mali, le Burkina Faso, le Tchad, le Togo et le Brésil. Pour y parvenir, les acteurs agricoles venus des 5 pays pilotes, engagés dans la réalisation du projet, vont, durant 5 jours, évaluer les activités menées au titre de la campagne agricole

2017-2018 et définir de nouvelles perspectives. Il s'agit, selon Antonio Carlos de Salles Menezes, ambassadeur du Brésil au Togo, d'une coopération sud-sud tournée vers le développement du secteur agricole. Grâce à ce projet, plus de 500 producteurs togolais ont été formés sur les techniques de cultures de semences améliorées. On note également l'introduction au Togo, des cultures résilientes testées. Ces initiatives devront, à terme, permettre d'atteindre l'objectif de porter la production cotonnière à 200 000 tonnes à l'horizon 2022.

**Réalisé par Attipoe Edem Kodjo**

### Pharmacies de garde de Lomé du 24 au 31 / 12 / 2018

BOULEVARD	Doulassamé	22 21 65 49
HANOUKOPE	Av.N.Marche	22 21 01 15
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
BON SAMARITAIN	BE	22 21 45 30
PORT	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88
ESPERANCE	Nyékonakpoé	22 21 01 28
LIBERATION	Av Libération	22 22 25 25
ROBERTSON	Nyékonakpoé	22 22 28 41
N.D. DE LA TRINITE	Bd Paix	22 21 27 80
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
UNIVERS - SANTE	Cité OUA	22 61 81 43
AEROPORT	Aéroport SITO	22 26 21 22
INTERNATIONALE	Bd Haho	22 26 89 94
RAOUDHA	TOGO 2000	22 61 39 39
SANTA MADONNA	Kégué	70 01 03 03
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES	Ahadji kpota	22 35 86 55
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	92 53 50 00
BETANIA	Totsi-Glenkomé	96 80 10 11
MILLENAIRE	Agoenyivé	22 51 64 31
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	LEO 2000	70 44 84 59
EL-SHAMMAH	Amadahomé	70 43 25 85
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	93 83 91 00
CHARITE	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
La FLAMME D'AMOUR	Agodeke	70 45 70 14
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses

#### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
**EMSTOGO** (Tél: 22 26 70 51)  
**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV**: Tél. 22 20 13 20  
**TOGO CELLULAIRE**: Tél. 22 22 66 11  
**TOGO TELECOM**: Tél. 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA**; Tél: 22 23 46 77  
**CLINIQUE BIASA**; Tél: 22 21 11 37  
**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL**; Tél: 22 25 92 77  
**CHU TOKOIN**; Tél: 22 21 25 01  
**CHU CAMPUS**; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
**HORLOGE PARLANTE**; Tél: 116  
**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30  
**HOTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63  
**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

Le **NAUTILUS-FITNESS**: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
**AFT** (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72  
**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60  
**GYM FIL«O»PARC** (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28  
**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

#### AGENCE DE COMMUNICATION

**Larry Event Day (LED)**  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
**AG Partners: Sise à Cassablanca**  
 www.couleurafrique.com

#### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
**RAMCO** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ**  
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR** (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
**MARCHE DE GOYI SCORE** (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA**  
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT**: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
**COURS DE CAPOEIRA**; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90  
**COURS DE ZUMBA**: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30  
**COURS DE ZOOMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75  
**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87  
**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

#### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)  
 Tél: 22 40 04 99

### Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
 Plus de soucis, contactez:  
**Africa Translate Consulting.**  
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



### Littérature

Donnez le vrai nom des écrivains suivants:

- . Molière
- . Voltaire
- . Lafayette

### Photo du jour



Que vous inspire cette effervescence du culte vodou?

### L'homme et sa société

« L'homme est un animal qui, du moment où il vit parmi d'autres individus de son espèce, a besoin d'un maître. Car il abuse à coup sûr de sa liberté à l'égard de ses semblables ; et, quoique, en tant que créature raisonnable, il souhaite une loi qui limite la liberté de tous, son penchant animal l'égoïsme l'incite toutefois à se réserver dans toute la mesure du possible un régime d'exception pour lui-même. Il lui faut donc un maître qui batte en brèche sa volonté particulière et le force à obéir à une volonté universellement valable, grâce à laquelle chacun puisse être libre. Mais où va-t-il trouver ce maître ? Nul part ailleurs que dans l'espèce humaine. Or ce maître, à son tour, est tout comme lui un animal qui a besoin d'un maître.

(...) Cette tâche est par conséquent la plus difficile à remplir ; à vrai dire sa solution parfaite est impossible. »

**Emmanuel KANT**

### NIETZSCHE ET LA RELIGION

Nul n'ignore la critique chrétienne proposée par Nietzsche.

Nietzsche insinuait que dieu est mort. De quel dieu parlait-il ? Pour lui, ceux sont les esclaves, les vaincus de la vie qui ont inventé l'au delà pour compenser leurs misères. Qu'ils ont imaginé de fausses valeurs pour se consoler afin de ne pas pouvoir participer aux valeurs authentiques des maîtres et des forts ; qu'ils ont forgé le mythe du salut de l'âme parce qu'ils n'avaient pas la santé du corps.

Ils ont aussi inventé un autre monde pour pouvoir calomnier celui-ci et le salir.

Ainsi ont-ils forgé la fiction du péché parce qu'ils ne pouvaient pas participer aux joies terrestres de la pleine satisfaction des instincts.

Partagez-vous cette affirmation de Friedrich Nietzsche?

## Littérature africaine

## Nocky Djedanoum publie « Lettre d'un Africain à Emmanuel Macron »

**Emmanuel Macron est arrivé le 22 décembre dernier à Ndjamena au Tchad. En marge de cette visite du président français, au Tchad, l'écrivain tchadien Nocky Djedanoum a présenté son ouvrage intitulé « Lettre d'un Africain à Emmanuel Macron ». Dans cette œuvre, l'auteur plaide pour un partenariat basé sur le respect, l'amour et la fraternité entre la France et l'Afrique.**

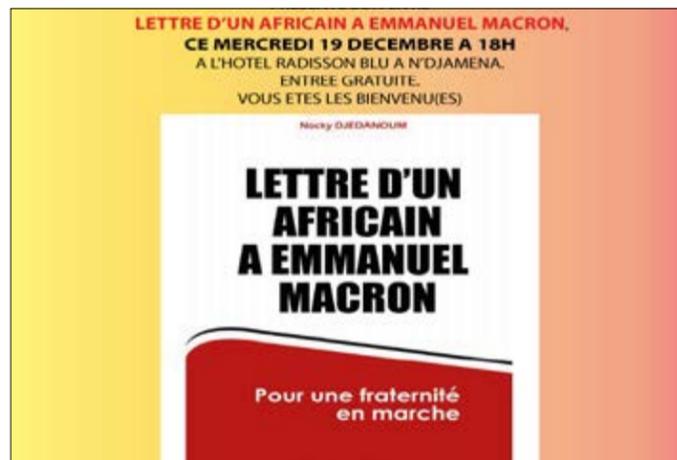
Rédigé sous forme d'une lettre, « Lettre d'un Africain à Emmanuel Macron » vient d'enrichir la production littéraire tchadienne et africaine. Cependant, cet ouvrage, (le titre à lui tout seul) suscite des questionnements. L'on pourrait se demander ce qui a réellement poussé Nocky Djedanoum à une telle démarche. Cet ouvrage à titre de plaidoirie à l'endroit du chef d'Etat français rebondit donc sur les propos et la politique africaine de ce dernier qui consiste à construire un nouveau récit entre la France et l'Afrique. Il se pourrait qu'un an après le discours de Macron à Ouagadougou, au regard de l'auteur, il n'y ait pas

d'avancées majeures quant aux engagements du président de la République française pour une nouvelle relation entre la France et l'Afrique. A cette occasion, à Ouagadougou, M. Macron avait formulé toute une panoplie de promesses dont la restitution du patrimoine africain à l'Afrique, l'augmentation de l'aide publique, la priorité accordée à l'éducation... Visiblement, l'un des engagements sur lequel l'exécutif a le plus avancé depuis un an, c'est la restitution des œuvres d'art à l'Afrique.

Ainsi, d'après Nocky Djedanoum, un nouveau récit entre la France et l'Afrique ne saurait aboutir sans la prise en compte des réels

problèmes dont souffre l'Afrique, notamment, le chômage, l'autonomisation de la femme, l'immigration, la culture, etc.

Est-ce à dire que la France viendra solutionner la question de chômage en Afrique ? Ou encore de l'immigration ? La véritable question qui puisse nous tourmenter l'esprit, a trait au rapport entre le chômage en Afrique et la nouvelle relation entre la France et l'Afrique. Néanmoins, en se réappropriant ces maux comme le chômage, l'immigration qui minent le quotidien du continent noir, en quoi cela changerait la nouvelle relation France-Afrique tant voulue par Emmanuel Macron ? Et



comment cela pourrait favoriser la réalisation des engagements pris par M. Macron vis-à-vis de l'Afrique ?

Aussi convie-t-il les Africains francophones ou non à saisir l'opportunité du discours du jeune président français et sa volonté de changer la nature des relations France-Afrique. Une relation qu'on ne voit pas vraiment venir, quand récemment, le débat africain au sujet

de « l'augmentation très nette des frais d'inscription à l'université pour les étudiants africain » battait son plein sur les médias et réseaux sociaux.

« Lettre d'un Africain à Emmanuel Macron » est le sixième ouvrage Nocky Djedanoum. Ecrit dans un genre épistolaire, cet ouvrage est destiné d'abord au Président Macron, les Français et les Africains.

**Nadia Edodji**

## Restitution des biens culturels à l'Afrique

## La Cedeao lance un appel aux pays détenteurs des biens culturels

**Il y a du nouveau sur l'épineuse question de la restitution des biens culturels africains spoliés à l'Afrique pendant la période coloniale. Cette fois-ci, c'est la Conférence des chefs d'Etat et du gouvernement de la Cedeao qui évoque la question avec délicatesse. Lors de la 54ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, tenue, le 22 décembre dernier au Nigéria, la Conférence a pris plusieurs décisions spécifiques. Notamment, la Cedeao a adopté une déclaration politique sur le retour des biens culturels africains dans leur pays d'origine.**

À travers cette déclaration politique, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) tient au retour des biens culturels africains spoliés par l'Europe sur le continent noir, afin de reconstituer, conserver, et valoriser le patrimoine culturel régional. En novembre dernier, le président français, Emmanuel Macron annonçait que 26 œuvres seraient

restituées « sans tarder » au Bénin. La République du Bénin, pays frontalier du Togo, est l'un des Etats de la Cedeao qui s'est vivement engagé pour que l'Etat français lui retourne les statues royales, trônes, portes, des objets pris comme butin de guerre lors de la conquête du Dahomey. Ainsi, la Cedeao apprécie, félicite et encourage les Etats de la Cedeao pour la restitution de leurs biens

culturels, et instruit la commission à lui soumettre, lors de sa prochaine session, un plan d'action régional pour le retour des biens culturels africains.

Par ailleurs, la Conférence lance un appel aux pays détenteurs de ces biens culturels africains à l'instar de la France qui œuvre déjà quant à la restitution de ces œuvres d'art spoliées. Selon les experts, plus de 80% du patrimoine africain



**Des œuvres d'art africains**

se trouvent aujourd'hui hors continent. Les collections publiques françaises regroupent à elles seules plus de 90 000 objets originaires d'Afrique subsaharienne. Il faut noter que la Conférence des chefs d'Etat

et du gouvernement de la Cedeao s'engage à renforcer la coopération, les synergies et les efforts communs pour la restitution des biens culturels à leurs pays d'origine.

**N. E.**

## Lire

**« L'homme qui rit » de Victor Hugo. Ed Hauteville-House, 1869 Pp 91-92**

« ...L'ouragan venait de s'arrêter court. Il n'y eut plus dans l'air ni suroît, ni noroît. Les clairons forcenés de l'espace se turent. La trombe sortit du ciel, sans diminution préalable, sans transition, et comme si elle-même avait glissé à pic dans un gouffre. On ne sut plus où elle était. Les flocons

remplacèrent les grêlons. La neige recommença à tomber lentement. Plus de flot. La mer s'aplatit. Ces soudaines cessations sont propres aux bourrasques de neige. L'effluve électrique épuisé, tout se tranquillise, même la vague, qui, dans les tourmentes ordinaires, conserve souvent une longue agitation. Ici point. Aucun prolongement de colère dans le flot. Comme un travailleur après une fatigue, le flot s'assoupit immédiatement, ce qui dément presque les lois de

la statique, mais n'étonne point les vieux pilotes, car ils savent que tout l'inattendu est dans la mer. Céphénomène a lieu même, mais très rarement, dans les tempêtes ordinaires. Ainsi, de nos jours, lors du mémorable ouragan du 27 juillet 1867, à Jersey, le vent, après quatorze heures de furie, tomba tout de suite au calme plat. Au bout de quelques minutes, l'orque n'avait plus autour d'elle qu'une eau endormie. En même temps, car la dernière phase ressemble à la

première, on ne distingua plus rien. Tout ce qui était devenu visible dans les convulsions des nuages météoriques redevint trouble, les silhouettes blêmes se fondirent en délaînement diffus, et le sombre de l'infini se rapprocha de toutes parts du navire. Ce mur de nuit, cette occlusion circulaire, ce dedans de cylindre dont le diamètre décroissait de minute en minute, enveloppait la Matutina, et, avec la lenteur sinistre d'une banquise qui se ferme, se rapetissait

formidablement. Au zénith, rien, un couvercle de brume, une clôture. L'ourque était comme au fond du puits de l'abîme. Dans ce puits, une flaque de plomb liquide, c'était la mer. L'eau ne bougeait plus. Immobilité morne.

L'océan n'est jamais plus farouche qu'étang. Tout était silence, apaisement, aveuglement. Le silence des choses est peut-être de la taciturnité. Les derniers clapotements glissaient le long du bordage... »

## Basketball Les arbitres togolais se recyclent

Entamé le 17 décembre dernier, le recyclage des arbitres de basketball du Togo organisé en collaboration par la Fédération National de Basketball du Togo et la Fédération internationale de basketball-Afrique (Fiba-Afrique), a pris fin le week-end dernier au stade municipal de Lomé.

Ce stage de recyclage de 6 jours a pour objectifs de former de nouveaux arbitres et de recycler les anciens. Au terme de cette séance de travail, une cérémonie de clôture a permis d'évaluer les enseignements reçus durant toute la semaine par 40 stagiaires participants. Cette évaluation a permis de procéder au classement des arbitres selon les grades qui vont

d'élève arbitre jusqu'à arbitre fédéral. En fait, elle consiste en un test physique d'une durée d'une heure de temps et un test écrit d'une demi-heure. Pour Déou Komi Holali joueur et arbitre débutant, c'est un stage qui s'est bien déroulé : « en tant que jeune arbitre, nous avons reçu les bagages nécessaires pour entamer une carrière d'arbitrage. En tant que joueur, nous

avons pu saisir ce qu'il ne faut pas faire pour se mettre les arbitres au dos, par exemple ». La qualité et le niveau du basketball dans un pays se mesurant aussi par le niveau et la qualité des arbitres, cette mobilisation est une preuve de l'engouement et des attentes des acteurs du basketball togolais. Pour cela des dispositions sont en train d'être prises pour



Les arbitres de Basket ball avec leur attestation de formation

qu'un deuxième stage soit organisé d'ici début 2019 pour permettre à ceux qui ont participé cette année d'être évalués et d'être reclassés après un bon moment de pratique.

Justin Amaah

## Eliminatoires Can U 23 / Togo vs Ghana Les Éperviers Espoirs n'iront pas à la Can U 23

Les Éperviers Espoirs étaient face aux Black Meteors du Ghana, samedi au stade municipal de Lomé, pour le compte du match retour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Égypte 2019 des moins de 23 ans (U 23). Battus à l'aller sur un score fleuve de 5 buts à 1, le coach togolais Jean-Paul Abalo Dosseh et ses protégés devaient normalement remonter 4 buts sans encaisser le moindre pour espérer une quelconque qualification. Au terme d'une rencontre âprement disputée, les Éperviers Espoirs du Togo dominent les Blacks Meteors du Ghana sur un score d'un but à 0. Très insuffisant comme résultat, les U 23 du Togo sont donc éliminés de la compétition.



Sans passer par la phase d'observation, les Blacks Meteors du Ghana vont se procurer la première occasion du match qui sera toute suite enrayée par Balgou Yendountie et compagnie de la défense togolaise. Derrière, les Éperviers répliquent et prennent en compte le jeu avec des actions offensives bien élaborées. Akoro Bilal, Wogodo Thomas, Amah Kamaloudine et Anika Kossi vont se mettre en évidence avec plus ou moins de réussite. Sur

une action offensive bien amorcée, Akoro Bilal se joue de toute la charnière défensive du Ghana et sert majestueusement son partenaire Anika Kossi qui bat du plat du pied le portier ghanéen Baah Kwame pour l'ouverture du score à la 19<sup>e</sup> minute de jeu.

Les visiteurs vont sonner la révolte dans le camp des Togolais sans grand danger. Peu à peu, le match se stabilise avec une légère domination des Éperviers mais

les occasions de buts procurées seront vendangées. Les Blacks Meteors du Ghana vont essayer de sortir de temps en temps de leur torpeur mais plus rien ne sera marqué jusqu'à la pause sur cet avantage partiel d'1 but à 0 des togolais. À la reprise, les deux formations affichent une détermination et une envie de mieux faire. Elles deviennent plus entreprenantes avec des phases de jeu bien élaborées de part et d'autre mais le manque d'efficacité et de réalisme sera au rendez-vous. À l'heure du jeu, les ardeurs diminuent par endroits.

Les deux techniciens opèrent quelques changements mais le score restera inchangé sur cette victoire d'1 but à 0 des Éperviers jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre mauritanien Dahane Beida. Le Ghana se qualifie donc pour le second tour de ces éliminatoires sur un score de 5 buts à 2 sur l'ensemble des deux confrontations.

Attipoe Edem Kodjo

## Championnat anglais La défaite des géants en premier League

La 18<sup>ème</sup> journée en première division anglaise a connu des revers de situation. Face à Crystal Palace, Manchester City qui jouait sur son terrain, a ouvert la marque à la 27<sup>ème</sup> minute par Gündogan. Une avance qui n'aura pas donné la victoire aux hommes de Pepe Guardiola, qui perdent trois sacrés points.



Défaite de Man city

Les « Citizens » se feront rattraper six minutes plus tard, avec le but de Schlupp (1-1) avant d'être menés à l'issue de la réalisation de Townsend (2-1). Un penalty accordé à Crystal Palace et transformé par Milivosevic à la 52<sup>ème</sup> minute, viendra corser l'addition (3-1). Mais à cinq minutes de la fin du temps réglementaire, De Bruyne réduit la marque (3-2). Le score en restera-là. Manchester City enregistre ainsi sa deuxième défaite

de la saison, toutes compétitions confondues. Par ailleurs, Chelsea de son côté recevait Leicester. Les « bleus » ont été battus par leurs visiteurs. L'unique but de la partie a été marqué par Vardy à la 51<sup>ème</sup> minute. Pour son premier match d'après Mourinho, Manchester United gagne 5-1 contre Cardiff. Liverpool renforce sa position de leader avec désormais quatre points d'avance sur Manchester City, classé deuxième.

bbc.com



## Législatives 2018

## Après les missions d'observation, les chefs d'Etat entièrement satisfaits

Quelques heures seulement après la tenue des élections législatives au Togo, les missions d'observation accréditées se sont immédiatement prononcées. Ce qui n'est pas surprenant puisque des mesures idoines ont été prises comme elles l'ont témoigné elles-mêmes pour que tout se déroule bien et surtout pour leur faciliter le travail. Ainsi, avant même le 54<sup>e</sup> sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement prévue depuis des mois pour se tenir le samedi 22 décembre 2018 à Abuja au Nigeria, la plupart de ces missions ont livré leurs déclarations de fin de mission.



Photo de famille des chefs d'Etat et de gouvernement

Que ce soit pour la mission d'observation de l'Union africaine (UA), celles de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), du Conseil de l'entente, de la Communauté des Etats sahélo-saharien (Cen-Sad), de l'Institut panafricain d'assistance électoral (IPAE), le scrutin législatif s'est déroulé dans les meilleures conditions de transparence et de sécurité.

Des mesures ont été prises pour que chaque Togolais et chaque Togolaise s'expriment librement et ceci sur l'ensemble du

territoire national. Il est vrai qu'une faible mobilisation a été notée par endroits, mais dans l'ensemble, plus de la moitié des inscrits sur les listes électorales s'est exprimée.

Les observateurs dans leurs déclarations n'ont pas eu à relever de graves dysfonctionnements. D'ailleurs, eux-mêmes n'ont pas eu de difficultés à effectuer leurs tâches. La sécurité a été assurée par la Force sécurité élection (Fose 2018) «avec professionnalisme» selon leurs propres termes.

Pour la mission de la Cedeao conduite par

le général Salou Djibo, « les élections se sont tenues le 20 décembre 2018 conformément aux orientations données le 31 juillet par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ». Les observateurs regrettent par contre la décision de la Coalition des 14 de ne pas participer à ces élections malgré les efforts des facilitateurs pour favoriser un scrutin plus inclusif.

La conférence des chefs d'Etat de la Cedeao exprime sa satisfaction

Réunis samedi dernier à Abuja au Nigeria sous la présidence du président du Nigeria, son excellence

Muhamadu Buhari, président en exercice de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernements de la Cedeao, les dirigeants ouest africains se sont penchés à nouveau sur la situation politique au Togo.

Ces derniers se sont félicités de la tenue effective, le 20 décembre 2018, des élections législatives. Ils jugent ces élections libres et transparentes. Ils se réjouissent de ce que ces élections se soient déroulées dans des conditions de paix et de sécurité conformément à la feuille de route adoptée le 31 juillet.

Contrairement donc à ceux qui déclaraient qu'il fallait coûte que coûte opérer les réformes avant les élections, la Cedeao vient de prouver que pour elle la priorité, ce sont ces élections.

On se rappelle alors les propos du ministre Gilbert Bawara, porte-parole du gouvernement qui disait qu'il fallait tenir ces élections le 20 décembre afin de rendre compte aux chefs d'Etat lors du sommet qui était prévu deux jours plus tard. Ce n'était donc pas de la ruse visant à pousser la C14 aux élections.

#### La conférence met un terme à la mission des deux facilitateurs

Conséquence directe de ces élections, la Cedeao met fin aux mandats des deux facilitateurs dans la

crise togolaise : le président ghanéen, Nana Akufo-Addo et le professeur Alpha Condé, président de la Guinée Conakry qui ont été félicités pour le dur travail accompli afin d'éviter le chaos au Togo.

L'organisation régionale encourage par contre le gouvernement togolais à renforcer les mesures d'apaisement et à tenir les élections locales au cours de l'année 2019. Des extraits du communiqué final du sommet nous renseignent que les dirigeants de l'organisation communautaire se sont félicités de « l'engagement du gouvernement togolais à assurer l'adoption rapide des réformes constitutionnelles, en privilégiant la voie parlementaire pour leur mise en œuvre diligente ».

Par ces actes, la Cedeao envoie acteurs politiques togolais un message clair : cette crise appartient à l'histoire. Mais cela ne signifie pas que les deux parties et les partenaires dont la Cedeao elle-même ne feront plus aucun effort pour consolider les acquis et faire en sorte que les récents événements vécu par le Togo ne se reproduisent pas.

D'ailleurs, il appartient maintenant à tous les Togolais, qu'on soit d'un bord comme de l'autre de travailler ensemble pour la paix et le développement du Togo qui est un bien commun.

**Edem Dadzie**

### Situation politique post législatives Suite de la page 3

## A quoi serviront d'autres marches du PNP et de sa Coalition?

...pas désarmer. Tikpi et ses lieutenants comptent bien organiser d'autres marches très bientôt pour non seulement dénoncer les élections de la semaine dernière, mais aussi pour réitérer ses toutes premières revendications, à savoir : le retour à la Constitution de 1992 et le

droit de vote de la diaspora. A la réunion hebdomadaire du parti samedi dernier, le conseiller du président du PNP, Ouro Djikpa Tchaticpi a en effet fait savoir aux militants du parti de se préparer pour d'autres marches.

« Peuple togolais, la mobilisation doit continuer

crescendo. Pendant que cela bouge à Dapaong, cela doit bouger à Aneho, pendant que ça bouge à Wahala, cela doit bouger à Notsè, cela doit bouger à Bè, Hédzranawoé, Agoè, Kantè, Kodjoviakopé, les marches ne doivent pas passer 2 jours sans donner de résultat », a

déclaré Tchaticpi Ouro-Djikpa, avant d'ajouter : « le nième simulacre électoral, plus qu'un échec, n'est qu'un non-sens, un non-événement auquel le peuple togolais ne doit reconnaître ni les résultats définitifs, ni les conséquences au niveau de l'hémicycle togolais ». Le PNP en tant que parti politique a le droit de contester des élections et d'organiser des marches

comme tout parti politique légalement constitué au Togo. Mais ne serait-il pas sage pour les responsables de ce parti de se demander à quoi serviraient d'autres marches. Les Togolais ne sont-ils pas fatigués de prendre part à une énième marche qui comme les précédentes n'arrivera pas à faire plier le gouvernement et sa majorité ?

**R. Zakari**

**africa**

www.africardv.com

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

# Ter

## GROUPE BANCAIRE DE L'UEMOA\*

Grâce à nos clients fidèles, à nos équipes mobilisées  
et à nos actionnaires engagés.  
Merci à tous !

BÉNIN | BURKINA FASO | CÔTE D'IVOIRE | MALI | NIGER | SÉNÉGAL | TOGO

\* En nombre de comptes  
(Commission Bancaire UMOA, Rapport annuel 2017.)

[www.bank-of-africa.net](http://www.bank-of-africa.net)

